

 <b>fhl</b> <small>Fédération des hôpitaux luxembourgeois</small> <b>Cellule physique médicale</b>	<p style="text-align: center;"><b>Processus PR3</b></p> <p style="text-align: center;"><b>"Radioprotection patient"</b></p> <p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE CALCUL RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE ET INTERVENTIONNELLE</b></p>			<b>DAPR3-01</b> <small>Version : 002</small> <small>Du 10/03/2025</small>
Cellule physique médicale	Rédacteur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur	
	Yassine BenHdech	Kathlene Platini	Alex Meyer	
Diffusion	CPM/Hôpitaux			
Ce formulaire ainsi que l'export DMS (Dose Management System) sont à envoyer à : cpm@fhlux.lu				
<b>Calcul demandé</b>				
<input type="checkbox"/> Dose à la peau		<input type="checkbox"/> Dose fœtale	<input type="checkbox"/> Dose efficace	
<b>Informations sur le(a) patient(e)</b>				
Date de naissance :		<input type="text"/>		
Identifiant de la patient(e) :		<input type="text"/>		
Age gestationnel estimé si grossesse :		<input type="text"/>		
<b>Informations sur l'examen</b>				
Date de l'examen :		<input type="text"/>		
Intitulé de l'examen :		<input type="text"/>		
Description de l'examen :		<input type="text"/>		
<b>Informations du demandeur du calcul</b>				
Nom, prénom :		<input type="text"/>		
S'agit-il :		<input type="checkbox"/> Du médecin réalisateur <input type="checkbox"/> Du gynécologue <input type="checkbox"/> De la PCR <input type="checkbox"/> Autres, précisez : <input type="text"/>		
Date de la demande :		<input type="text"/>		
Commentaires/précisions :		<input type="text"/>		
Signature :				
<p>La CPM de la FHL collecte et traite des données personnelles dans le cadre des demandes de calcul de dose. Ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale, à savoir l'article 105 de la loi du 28 mai 2019 relative à la radioprotection et l'article 39 du RGD de 5 août 2019. Ces données concernent le patient (identifiant, date de naissance, âge gestationnel si applicable), le demandeur du calcul (nom, prénom, fonction, signature, date de la demande, commentaires éventuels) ainsi que l'examen réalisé (date, intitulé et description). Elles sont strictement nécessaires à la réalisation des calculs de dose et sont conservées pendant 10 ans avant d'être définitivement supprimée. Seules les personnes autorisées au sein de la CPM peuvent y accéder et les traiter. Ces données ne sont pas transmises à des tiers non autorisés.</p> <p>Conformément au RGPD, toute personne concernée dispose de droits sur ses données, notamment les droits d'accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité et opposition, dans les limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent être exercés en contactant le DPO de la FHL à l'adresse suivante : <a href="mailto:dpo@fhlux.lu">dpo@fhlux.lu</a>.</p> <p><b>Si, après nous avoir contactés, vous estimatez que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNPD.</b></p>				